

COMMUNE DE RANSPACH

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

sous la présidence de Monsieur Jean-Léon TACQUARD, Maire.

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

M. Jean-Léon TACQUARD	Maire
M. Éric ARNOULD	Adjoint au Maire
Mme Catherine PITROSKY	Adjointe au Maire
Mme Carole BOURRE	Adjointe au Maire
Mme Marie ANSELM	Adjointe au Maire
M. Hervé KOEHL	Conseiller Municipal
Mme Christelle PEREIRA	Conseillère Municipale
Mme Simone FEST	Conseillère Municipale
Mme Céline ALESSANDRELLI	Conseillère Municipale
M. Grégory GERARD	Conseiller Municipal
Mme Carol HEMMER	Conseillère Municipale
M. Laurent COLOMBO	Conseiller Municipal, absent
Mme Julie FLAIG	Conseillère Municipale, procuration à Mme Christelle PEREIRA
Mme Christelle KEMPF	Conseillère Municipale, absente

## ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Observations éventuelles du PV du 16/06/2020

1. Désignation des délégués municipaux (élection des sénateurs)

- 3 délégués titulaires
- 3 délégués suppléants

### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Catherine PITROSKY, Adjointe au Maire, est désignée en qualité de secrétaire de séance. Elle sera assistée de Mme Anne-Rose NAVILIAT, Secrétaire.

### **OBSERVATIONS EVENTUELLES DU PV DU 16/06/2020 :**

Ce procès-verbal dont copie conforme a été adressé à tous les membres du Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité des présents.

### **DEL20200710-01 SENATORIALES – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS**

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** la circulaire N°INTA2015957J du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

**Vu** l'arrêté préfectoral du 02 juillet 2020 relatif au mode de scrutin et au nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux à désigner ou à lire en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Haut-Rhin, ainsi que son annexe ;

**Vu** la circulaire préfectorale du 02 juillet 2020.

#### *a) Composition du bureau électoral*

M. le Maire ouvre la séance.

Mme Catherine PITROSKY a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

M. le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

M. le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. Grégory GERARD, Mme Marie ANSELM, Mme Simone FEST et Mme Carol HEMMER.

M. le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

M. le Maire a indiqué que conformément aux articles L. 280 à L. 293 du code électoral, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

#### *b) Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :

- ALESSANDRELLI Céline, Conseillère Municipale
- ARNOULD Éric, Adjoint au Maire
- FEST Simone, Conseillère Municipale

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- ALESSANDRELLI Céline 12 voix
- ARNOULD Éric 12 voix
- FEST Simone 12 voix

Mme Céline ALESSANDRELLI, M. Éric ARNOULD, et Mme Simone FEST ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Mme Marie ANSELM, Adjointe au Maire
- Mme Christelle PEREIRA, Conseillère Municipale
- Hervé KOEHL, Conseiller Municipal.

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Pour Mme Marie ANSELM :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 6

Pour Mme Christelle PEREIRA :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 6

Pour M. Hervé KOEHL :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Marie ANSELM : 12 voix
- Mme Christelle PEREIRA : 12 voix
- Hervé KOEHL : 11 voix.

Mme Marie ANSELM, Mme Christelle PEREIRA et M. Hervé KOEHL ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Le procès-verbal de l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs est annexé à la présente délibération.

Séance levée à 20H35

La Secrétaire de séance :  
Catherine PITROSKY



A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a short vertical stroke.